

Rentrée 2024

Une rentrée scolaire inédite !

Le 26/08/2024

L'ÉDITO

Enseigner est un métier passionnant. S'engager dans le service public d'éducation est un choix fort. Menacée depuis sept ans par la politique libérale du Président Macron et par la montée grandissante de l'extrême droite, défendre la Fonction publique est une priorité absolue. La rentrée scolaire, sans gouvernement nommé au 26 août malgré la victoire des forces progressistes début juillet, fait craindre la continuité d'une politique éducative centrée sur l'autorité, les savoirs fondamentaux ainsi qu'une transformation majeure de la formation initiale et continue des enseignant-es.

L'entrée dans le métier est depuis quelques années particulièrement difficile. Les ministres et réformes successives ont contribué à affaiblir la formation initiale, mettant en difficulté les nouveaux-elles enseignant-es et provoquant une crise de l'attractivité de nos métiers. Notre syndicat porte pourtant un projet ambitieux pour la formation des professeur-es des écoles : concours en L3 suivi de deux ans en tant que stagiaires fonctionnaires payé-es à temps plein et avec responsabilité de classe progressive.

Pour faire advenir nos revendications pour une École qui permette la réussite de toutes et tous, et pour construire une société plus juste, écologique et solidaire, il est urgent d'intensifier le rapport de force, **en vous engageant dans les diverses actions de mobilisation et en vous syndiquant**. Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour militer (p.3) et vous syndiquer (p.4) dans ce journal.

La FSU-SNUipp Paris vous accompagne tout au long de l'année pour répondre à vos questions et vous apporter aide et conseils dans vos démarches. Qu'il s'agisse du concours, du stage, de la titularisation, du mouvement, de l'obtention du master ou des diverses perspectives de carrière, n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Marie Laferrière et Léa de Boisseuil

SOMMAIRE

- p.2 Le syndicat : à quoi ça sert ?
- p.3 Élections au Conseil de l'INSPE
S'abonner aux lettres d'infos
Perspectives de mobilisations pour l'année à venir
- p.4 Bulletin de syndicalisation

NOUS CONTACTER

 snu75@snuipp.fr  01 44 62 70 01

 75.snuipp.fr  neo.snuipp.fr

 FSU-SNUipp Paris avec les PES & néo
FSU-SNUipp Paris

 @SNUippFSUParis  fsusnuipp75

 Permanences sur les sites de
Molitor et Batignolles avec Marie

À VOS AGENDAS

 **SEPT.**
ma. 17 **RIS de rentrée** (réunion d'information syndicale) pour tout savoir sur l'année 2024/2025 et discuter métier. 16h, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75003

 **DÉC.**
lu. 09 **Stage néo (M2, PES, T1)**
9h-16h30, Bourse du Travail

Inscrivez-vous par mail à snu75@snuipp.fr. Les RIS et stages sont un droit, utilisons-les ! C'est l'occasion de nous informer, discuter et débattre de l'avenir du métier pour trouver des solutions ensemble.

LA FSU-SNUIPP À VOS CÔTÉS : QUEL EST NOTRE RÔLE ?

Syndicat National Unitaire des instituteur-ices, professeur-es des écoles et PEGC, le SNUipp appartient à la FSU, Fédération Syndicale Unitaire, qui regroupe 22 syndicats de la Fonction publique. Depuis de nombreuses années, la FSU-SNUipp est le syndicat majoritaire dans les instances au niveau national, académique (Paris) et au Conseil de l'INSPE. Cette position de force est acquise grâce au travail des militant-es et à l'engagement des collègues qui nous renouvellent leur confiance à chaque élection professionnelle et élection à l'INSPE.

Nous pouvons ainsi défendre les intérêts des futur-es enseignant-es, porter nos propositions et influencer sur les décisions académiques et ministérielles. C'est le **rapport de force collectif** qui fait changer les choses ! Se syndiquer, voter aux élections professionnelles, se mobiliser et s'engager dans les mouvements de lutte, permettent de faire avancer les revendications des étudiant-es, stagiaires et titulaires. Luttons pour une École qui fasse réussir tous-tes les élèves, offre de bonnes conditions de travail aux personnels et garantisse l'émancipation de tous-tes, et pour construire une société plus juste, plus écologique et féministe ! Aujourd'hui plus que jamais, cet engagement est indispensable.

Proposer une réflexion sur le métier, l'École et la société

**Être l'interlocuteur de l'Administration
Défendre les collègues**

S'informer

Journal syndical, RIS (réunions d'information syndicale), webinaires, lettre d'info électronique...

Se former

Journée de stage syndical et pédagogique spécial PES & néo-titulaires.
Vous avez droit à 12 journées par an, sur temps scolaire et remplacées !

S'engager

Participer au conseil syndical (réfléchir et débattre entre syndiqué-es sur le métier, l'école et la société) et aux mobilisations (grèves, AG, pétitions...).

FSU-SNUipp



Niveau de l'INSPE

- Présenter des candidat-es aux élections des représentant-es des étudiant-es au Conseil de l'INSPE.
- Siéger dans des instances comme le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique).
- Rencontrer la direction de l'INSPE pour porter votre voix et vous informer au mieux.
- Aider les stagiaires pour la titularisation (visites tuteur-ices, problèmes dans l'école) et les différentes opérations administratives (reclassement, mouvement, temps partiel, disponibilité, changement de département, etc.).

Niveau national

- Intervenir régulièrement auprès du Ministère et peser dans le débat public sur les questions d'École.
- Revendiquer le recrutement des collègues sur liste complémentaire et s'opposer à un recrutement sous contrat, qui empêche de bénéficier du statut de fonctionnaire.
- Porter des propositions concrètes pour améliorer la formation initiale et argumenter sur les propositions dangereuses de la dernière réforme en vigueur.

Niveau académique

- Intervenir lors des réunions avec le Rectorat de Paris sur les problématiques du métier et de la formation.
- Accompagner les collègues.
- Informer et mobiliser les personnels pour obtenir de vraies avancées.

CONSEIL DE L'INSPE : PRÉSENTEZ-VOUS SUR NOTRE LISTE FSU POUR REPRÉSENTER LES ÉTUDIANT·ES DE L'INSPE



Les candidat·es : c'est vous !

Comme dans toute université, des élections des représentant·es des étudiant·es ont lieu à l'INSPE en novembre. À chaque élection, la FSU propose une liste de 4 titulaires et 4 suppléant·es pour siéger au Conseil de l'INSPE, en privilégiant la diversité des profils : M1, M2, stagiaires, alternant·es, 1^{er} et 2nd degré, afin de représenter au mieux l'ensemble des usager·es de l'INSPE.

Le Conseil de l'INSPE, c'est quoi ?

C'est l'instance qui permet aux élu·es étudiant·es de faire remonter les dysfonctionnements et revendications des étudiant·es et stagiaires pour une formation initiale de qualité.

Il y a 3 Conseils de l'INSPE dans l'année, votre présence n'est pas obligatoire mais c'est une belle expérience militante à vivre. Si vous êtes intéressé·e, n'hésitez pas à revenir vers nous par mail à snu75@snuipp.fr ou lors de nos permanences à l'INSPE.

S'ABONNER AUX LETTRES D'INFOS

Je suis en M1
<https://l.ead.me/beAPkw>



Je suis en M2 SOPA
ou alternance
<https://l.ead.me/beAPII>



Je suis PES
<https://l.ead.me/beAPmW>



DÉFENDRE TOUJOURS L'ÉCOLE PUBLIQUE ET SES PERSONNELS POUR BÂTIR UN MONDE JUSTE, SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET FÉMINISTE



Contre le « choc des savoirs » : pour le choc des moyens !

Groupes de niveau, manuels labellisés, nouveaux programmes, évaluations standardisées, uniformes : le « choc des savoirs » constitue une remise en cause profonde de la liberté pédagogique des enseignant·es et organise le tri des élèves en fonction de leur origine sociale.

La mobilisation contre le « choc des savoirs » doit impérativement se poursuivre ! Plutôt que de manuels imposés et d'uniformes, c'est bien de moyens humains et financiers dont a besoin l'École : création de postes de remplaçant·es et en ASH à hauteur des besoins, recrutement, revalorisation salariale pour tous·tes les professeur·es des écoles et AESH.

Pour une formation de qualité

La réforme Blanquer de la formation initiale (rentrée 2021) n'a fait qu'aggraver la perte de qualité de la formation des enseignant·es, aussi bien

pour les étudiant·es que pour les formateur·ices. Il ne suffit pas d'être en classe pour être formé·e ! La FSU-SNUipp porte un projet fort de sens sur la formation et se félicite du report, certes provisoire, de la réforme portée par le Ministre Attal. Il faudra rester prudent·es en fonction des prochaines annonces gouvernementales.

Retraite : abrogation de la réforme

L'intersyndicale unie a permis une mobilisation historique contre la réforme des retraites. Nous devons nous en saisir pour les luttes à venir. La FSU continue de revendiquer l'abrogation de la réforme des retraites et du report de l'âge légal de départ à 64 ans.

Une Sécurité Sociale à 100% ?

Le projet Macron a pour ambition de renforcer les complémentaires santé privées dans la Fonction publique à partir de janvier 2025. La FSU continue de revendiquer une prise en charge

des soins prescrits à 100% par la Sécurité Sociale !

Syndicat : le réflexe pour vous accompagner

Passation du CRPE, validation du master, mémoire, responsabilité d'une première classe, travail en binôme, formation à l'INSPE, suivi des tuteur·ices et titularisation sont autant de charge de travail et de source d'inquiétudes légitimes. Notre syndicat vous apporte le soutien et l'aide dont vous avez besoin pour traverser l'année dense qui vous attend. À ce titre, la FSU-SNUipp est fortement intervenue en juillet concernant les affectations des PES et des AED prépro. Le mépris de l'Académie est sans fin et en dit long sur la considération des jeunes collègues !

Ensemble, soyons donc vigilant·es, informé·es et mobilisé·es cette année pour promouvoir et défendre une école et une société plus justes !